



Une stratégie globale pour un développement local durable

Besançon, le 30 mars 2020

Comme le dit l'adage, « l'union fait la force », et les aménageurs locaux de l'Est l'ont bien compris en s'alliant successivement à l'échelle comtoise en 2003 avec le GIE des SEM de Franche-Comté, puis à l'échelle Rhin-Rhône en 2010 avec le GIE Rhin-Rhône Aménagement, et enfin à l'échelle suprarégionale (de Dijon à Mulhouse) en 2014 avec le GIE NOVEA. L'objectif du GIE NOVEA est d'offrir à chacun de ses membres un accès direct à une expertise de premier ordre sur des thématiques spécialisées essentielles aux métiers des aménageurs (environnement, énergie, foncier, développement immobilier, etc.) tout en facilitant la mutualisation des actions, des connaissances et des expériences au sein du réseau des sociétés d'aménagement et de construction de l'Est.

La certification ISO14001 et l'enregistrement EMAS (Système de Management Environnemental et d'Audit) mutualisée au travers d'un unique certificat, avec une démarche de management centralisée, est une illustration concrète de cette mise en commun de moyens à grande échelle. Le GIE NOVEA encadre ainsi la démarche d'**amélioration continue** de la prise en compte du développement durable dans les étapes majeures de la vie des projets d'aménagement menés par ses membres (**l'aménagement, la commercialisation du foncier, et la gestion des sites**), sur un périmètre élargi d'opérations de parcs d'activités ou de quartiers d'habitat (l'annexe explicite précisément le périmètre de certification).

L'objectif *in fine* reste de **conjuguer le développement et la nécessaire recherche de compétitivité des territoires, avec le maintien de leurs qualités environnementales.**

Pour cela, les membres du GIE NOVEA s'engagent à **dépasser le strict respect de la réglementation** (une veille juridique régulière commune permet de remettre en question notre conformité et notre niveau d'exigence) et à répondre de nos obligations de conformité envers nos différentes parties intéressées, et à maîtriser au mieux les aspects environnementaux qu'elles contrôlent ou qu'elles influencent parmi les trois axes cités précédemment. **La gestion raisonnée des eaux pluviales et des eaux usées, la qualité paysagère, la gestion de l'énergie et des consommations, le développement de la biodiversité, la mixité fonctionnelle et sociale, la prévention de la pollution tant historique qu'en phase opérationnelle, la maîtrise des différentes sources de nuisance ou encore la qualité des chantiers d'aménagement** font partie des engagements et objectifs prioritaires de ces opérations certifiées.

La logique de mutualisation, qui est à la base de la philosophie du GIE NOVEA, se traduit par un échange régulier des pratiques et des retours d'expériences au sein de son réseau, de façon à conjuguer les efforts de chacun en matière d'amélioration continue.

Les Contrôleurs de gestion du GIE ont confié à l'Administrateur le suivi de ce projet et sa concrétisation.

Le Directeur de la
SEM Val de
Bourgogne

J. WILQUIN

Président
Directeur Général
de la SEM

T. COURSIN

Le Directeur
Général de la
SPLAAD

M. JOYEUX

Le Directeur Général
Délégué de SEDIA et
Directeur Général de
TERRITOIRE 25
B. BLETTON

Le Directeur Général
Délégué de la SODEB

S. CHENU

Le Directeur
Général de CITIVIA

S. MUZIKA

Zones d'Aménagement sur le territoire	Superficie	Aménagement	Commercialisation du foncier	Gestion du site
Extension de TECHNOLAND (Pays de Montbéliard) → Industries légères de fabrication et production, Activités liées à l'environnement et aux énergies renouvelables, Industries du bois	177 ha	✓	✓	
TEMIS PSI à Besançon → Technopole des microtechniques et micro-technologies, industries, tertiaire et recherche-développement	75 ha		✓	✓
LES PLUTONS à Meroux → Entreprises et industries d'innovation à forte valeur ajoutée	90 ha	✓	✓	
NOUVELLE ERE à « Les Auxons » → Tertiaire de la billettique et de la monétique et artisanat industriel	23 ha	✓	✓	
INNOVIA à Dole-Tavaux → Entreprises et industries des Technologies vertes et innovantes	70 ha	✓	✓	✓
Ecoparc Dijon Bourgogne Quétigny/St Apollinaire → Parc d'activités non thématiqué	180 ha	✓	✓	
Ecopôle Valmy → Parc d'activité à dominante tertiaire	13 ha	✓	✓	
Parc d'activités de Beauregard → Parc d'activités non thématiqué	80 ha	✓	✓	
TOTAL	708 ha			